Demande d'un conseil de Prudhom par les ouvriers en bâtimens
24 mai
1844

Nota
Les renois sont de nouvelles corrections.

à Monsieur le Ministre Secrétaire-d'état au Dépt. du commerce.

Monsieur le Ministre,

Les soussignés ~~p~~ ..., ~~architectes~~ et maîtres ouvriers en bâtimens, convaincus que l'un des plus grands bienfaits du gouvernement en faveur du travail, consiste dans la multiplication des conseils de prudhommes. Persuadés que les avantages de cette juridiction sont incontestables, vu la célérité et l'économie qu'elle offre à ses justiciables, prennent la liberté de vous faire observer que déja elle s'étend dans les principales villes industrielles de l'Europe où elle répand l'esprit de bonne justice et de concilion.

Les soussignés habitans de la ville de Lyon, siège du premier conseil de prudhommes institué en france, ayant apprécié les services importans que rend cette institution à toutes les classes laborieuses qui y sont représentées désirent partager les mêmes faveurs dont jouissent leurs concitoyens appartenant aux proffessions qui ont l'avantage d'être jugés par leurs pairs. Avant 89, les pères des soussignés avaient leurs maîtres gardes#, aujourd'hui pour remplir une partie de cette lacune, ils vous prient de vouloir bien leur accorder un conseil de prudhommes spécial composé d'architectes et de maîtres ouvriers en bâtimens. Non seulement ces derniers y trouveraient des garanties ~~nécessaires~~, mais les propriétaires eux mêmes cesseraient d'être parfois victimes de l'exigeance de quelques ouvriers qui spéculent souvent sur l'appréhension qu'ils font naître d'un procès toujours accompagné d'une expertise dispendieuse qui serait gratuite pardevant un conseil de prudhommes, les contestations sur le prix des articles courans disparaîtraient en face de la mercuriale des prudhommes en bâtimens, dont la surveillance paternelle exercerait une salutaire influence sur la discipline des ateliers.

Confians dans votre justice, les soussignés osent compter qu'il plaira à Mr le Ministre, de répondre aux vœux et aux besoins de plus de trente mille artisans.

Dans cette attente, les soussignés, ~~[illegible]~~ ont l'honneur d'être, avec la plus respectueuse considération. Mr le Ministre

vos très humbles et très obéissans

qui étaient officiers de police juges et législateurs de leurs corporations

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Votre

J'ai le même jour dit à Dieraud Mre Mémoisier de Lyon, pour le charger de la remise de la copie de la pétition adressée au ministre du commerce par être lue par Mr Chenavard présidt —

Je termine ainsi :

Je termine en vous autorisant à annoncer à Mr Chenavard, que les honoraires qui me seront dévolus seront immédiatement versés entre du président de l'accadémie, pour être destinés au profit de la Vve du premier ouvrier qui périra en travaillant.

(100 f. s'ils seraient quelque larmes)

Pétition

Bâtimens

24 mai

1844

à M. M. les Pts et membres de l'accadémie d'architecture de Lyon

Messieurs,

C'est au nom ~~d'un grand nombre et~~ dans l'intérêt d'un grand nombre d'ouvriers en bâtimens que j'ai l'honneur de vous transmettre ~~copie de~~ la pétition ci-jointe dont j'ai été chargé de la rédaction ainsi que des démarches nécessaires pour obtenir un résultat favorable. Les réclamans animés de la plus respectueuse considération pour M. M. les membres de l'accadémie d'architecture, se font ~~un~~ devoir de vous prier, Messieurs, de vouloir bien leur prêter le concours de vos lumières et les honorer de votre approbation. Votre serviteur en particulier s'empressera quant à la rédaction, de se conformer à toutes les corrections qu'il vous plaira de lui indiquer déclarant d'avance les ~~acceptes avec~~ considérer ~~reconnaissance~~ comme des leçons utiles dictées par votre obligeance à celui qui a l'honneur d'être